

De la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds au futur Robosphère du Crêt-du-Loclc

On doit aux bureaux Axe Architecture SA (Boris Evard) et Julien Dubois Architectes SA, la réaffectation du collège de l'Ester (photo) et la transformation de la bibliothèque à La Chaux-de-Fonds, la rénovation de l'hôpital du Locle ou encore les plans du Robosphère au Crêt-du-Loclc. /syb

«Les 25 à 30 dernières années ont été plus que riches en projets»

Denis Clerc, architecte de la Ville de La Chaux-de-Fonds, rappelle que «les 25 à 30 dernières années ont été plus que riches en projets et leur intérêt est à placer dans le haut de gamme» (lire encadré). /syb

LA CHAUX-DE-FONDS

La ville vue par deux architectes à l'aube de l'inscription à l'Unesco

A l'heure où les villes du Haut sont en passe d'être distinguées par l'Unesco, Boris Evard et Julien Dubois, membres de la commission d'urbanisme à La Chaux-de-Fonds et coprésidents de la Distinction romande d'architecture (DRA II), évoquent deux aspects de la politique d'urbanisme en ville.

SYLVIE BALMER

Vous vivez et travaillez à La Chaux-de-Fonds. Que vous inspire une possible inscription à l'Unesco des deux villes du Haut?

C'est un très beau défi qui doit susciter une réflexion et une action à long terme, au-delà du périmètre de la ville en damier pris en considération par l'Unesco. La réflexion doit autant avoir lieu sur la manière de sauvegarder et de dynamiser le centre-ville que sur le développement cohérent des quartiers périphériques. Il est en effet important de pouvoir développer le centre-ville par des aménagements publics de qualité, de continuer la réhabilitation de son patrimoine bâti par des interventions douces et subtiles, en intégrant notamment les paramètres du développement durable tout en menant le même type d'actions sur les quartiers périurbains.

La croissance urbaine dans ces zones doit tout particulièrement être soignée, afin de préserver la cohérence et l'intégration des nouveaux quartiers dans le tissu existant, tâche ardue au vu des résultats des dernières décennies. Une des réponses serait certainement de densifier les centres-villes plutôt que de continuer d'étendre les villes indéfiniment car l'étalement urbain se traduit non seulement par une utilisation extensive des

ressources foncières mais aussi par une croissance de la mobilité individuelle et une augmentation des coûts en infrastructures.

Le concours d'idées du Crêt-du-Loclc, mis sur pied en 2007 par Le Locle et La Chaux-de-Fonds, traduit une volonté d'anticiper sur un développement anarchique de ce secteur. Nous espérons que cette démarche, bien que mise en place tardivement, ait un impact véritablement positif sur l'urbanisation à venir de ce lieu symbolique et constitue un exemple.

Les cadres supérieurs ne trouveraient pas chaussure à leur pied à La Chaux-de-Fonds...

Il est vrai que l'on entend trop souvent parler d'un exode vers le Littoral de la part de nombreux chefs d'entreprises et cadres supérieurs, évoquant à tort ou à raison comme arguments, de manière non exhaustive, la raréfaction des terrains disponibles, les inconvénients du climat des Montagnes neuchâtelaises, une politique de gauche, une fiscalité calamiteuse et aussi parfois l'absence de programme de logements leur étant destinés. Dans ce contexte, nous pensons simplement qu'entre le Haut et le Bas, tous domaines confondus, le terme «clivage» doit au plus vite laisser la place à ceux de «complémentarité et synergies».

Cela dit, à La Chaux-de-Fonds, le segment de l'habitat «haut standing» (location et acquisition), bien que constituant un marché de niche, répond à une demande réelle et ne doit pas être négligé. Il représente aussi l'une des conséquences de l'évolution du tissu économique et social de notre région. Plusieurs solutions intégrant des concepts architecturaux de qua-



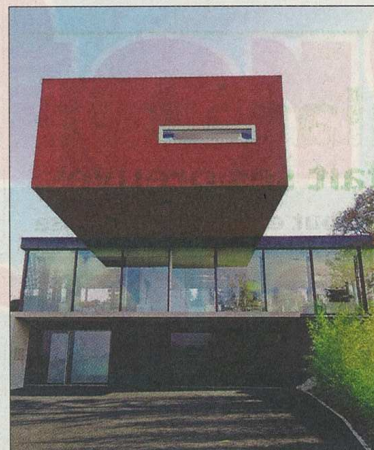
URBANISME La candidature à l'Unesco doit susciter une réflexion à long terme, et au-delà du périmètre pris en considération. Ici, vue aérienne des quartiers nord-ouest de La Chaux-de-Fonds. (ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

«La réflexion doit autant avoir lieu sur la manière de sauvegarder et de dynamiser le centre-ville que sur le développement cohérent des quartiers périphériques»

Boris Evard et Julien Dubois

lité sont envisageables et certaines d'entre elles font actuellement leurs preuves, à l'instar de la réaffectation de bâtiments industriels existants, l'assainissement et la réhabilitation de propriétés privées ainsi que la construction de petits immeubles en propriété par étage ou de villas individuelles.

Certes, force est de constater que les terrains disponibles ne sont actuellement pas légion et que cet aspect encourage hélas nombre d'intéressés à «aller voir ailleurs», pour finalement y rester... Il nous faut de concert avec les autorités réagir sans tarder à cette problématique en établissant un inventaire de la situation existante pour ensuite mettre en place des mesures appropriées (densification, dézonage, etc.). /SYB



CRÉATION Villa à La Chaux-de-Fonds réalisée par le bureau Axe Architecture SA de Boris Evard. (PERRAUD)



TRANSFORMATION La Bibliothèque de la Ville rénovée par Julien Dubois Architectes SA. (TETTAMANTI)

«La politique menée est exigeante et responsable»

«La politique menée est exigeante et responsable, même si elle ne figure peut-être pas parmi les plus spectaculaires», assure Laurent Kurth, responsable de l'urbanisme à La Chaux-de-Fonds.

Au chapitre de l'aménagement du centre-ville, l'élu rappelle qu'il existe des espaces «totalement piétons en ville», tels que «la promenade des Six-Pompes, la place de la Carmagnole et des tronçons de rue sur Avenir, Daniel-JeanRichard ou Progrès (...) ainsi que divers parcs (...). La conception d'une vaste zone piétonne ne doit pas, pour le Conseil communal, servir simplement à copier ce qui se fait ailleurs, mais doit répondre à un réel besoin (...). A défaut, des zones piétonnes désertes constituent des sources de nuisances davantage que des espaces de convivialité. Ce débat sera

notamment repris en lien avec la récente pétition à propos de la place du Marché.

Concernant les zones périphériques, et notamment les entrées de ville, Laurent Kurth admet qu'elles «mériteraient aussi qu'on les soigne, mais elles ne constituent pas à proprement parler une périphérie. S'agissant de l'entrée est de la ville, les premières réflexions se prolongeront avec la participation de la Ville au concours European 10 l'an prochain. Mais elles prendront encore plusieurs années, les priorités ayant été mises pour l'heure sur la revalorisation du centre et sur le Crêt-du-Loclé».

Sur le mitage du territoire, dénoncé par les associations de sauvegarde, Laurent Kurth rappelle que «La Chaux-de-Fonds a réussi dans les années 1980 ce que

beaucoup n'ont jamais même tenté, à savoir la réduction de son périmètre urbain». Si certains désespèrent de trouver des parcelles de 1000 ou 2000 m², Laurent Kurth observe que ce type de parcelles «constitue la plus sûre contribution au mitage du territoire dénoncé plus haut (...). L'image idéale de la construction individuelle tend en outre à s'estomper, y compris dans les populations de cadres, dont certains recherchent aujourd'hui leur confort dans la proximité des transports, commerces et autres infrastructures (...). Pour le Conseil communal, il est clair que (...) la question du logement joue un rôle central. C'est notamment pour cette raison qu'il a encouragé et soutenu des initiatives permettant d'offrir une plus grande diversité dans l'offre de logements». /syb

Les réalisations passées et à venir

● Ce qui a été fait au cours des 25 dernières années

Rénovation du théâtre à l'italienne; rénovation de la Grande Fontaine; rénovation et transformation de la Bibliothèque de la Ville; construction du SIS (concours d'architecture); transformation Progrès 38-40 (Ester); agrandissement du collège de Bellevue; rénovation du collège de la Charrière; agrandissement du collège des Forges; rénovation et agrandissement du Musée des beaux-arts; aménagement de la place de la Carmagnole; construction du Centre des travaux publics (CTP); agrandissement du centre de l'Abelle (imprimeurs); quartier d'Esplanade (concours); Espacité (concours international); bâtiment d'exploitation des TRN; Bibliothèque des jeunes, Ronde 9; collège primaire, rue du Collège; rénovation du collège des Crêtets et construction de la halle de gymnastique.

● Ce qui est en cours

Aménagement du Crêt-du-Loclé (concours); plan spécial du futur quartier Le Corbusier (gare aux marchandises, concours); construction de la halle de gymnastique Volta; aménagement de la place du Marché; aménagement de la place de la Gare; aménagement de l'avenue Léopold-Robert. /syb

Source: Denis Clerc, architecte communal de La Chaux-de-Fonds